



Saint-Félix
Lauragais

Bulletin Municipal

Décembre 2024- N° 51



Meilleurs Voeux
2025

Sommaire

État Civil	p. 2
Billet du Maire	p. 3
Comptes Administratifs	p. 4 à 5
Sessions du Conseil Municipal	p. 6 à 12
Communauté de Communes	p. 13
Vie Communale	p. 14 à 17
Culture & Patrimoine	p. 18 à 20
Informations	p. 21 à 22
Associations	p. 23 à 30
Renseignements	p. 31 à 32

Etat Civil

ANNÉE 2024

DÉCÈS

Hubert DALENC, décédé le 5 Décembre 2023
Janine JAUSSERAND, née BOUTIÉ, décédée le 13 Décembre 2023
Régine MENEGUZZO, née OURLIAC, décédée le 10 Janvier 2024
Roger RAMOND, décédé le 23 Janvier 2024
Simone BERNIER, née COQUAND, décédée le 30 Janvier 2024
Hervé FAURE, décédé le 17 Février 2024
Rosalia TROMBA, née PICONE, décédée le 19 Février 2024
Jeannine THOMAS, née LAPÉROUSE, décédée le 25 Février 2024
Thierry NAVARRO, décédé le 16 Mars 2024
Viviane QUINTANA MARTINEZ, née VENZO, décédée le 24 Mars 2024
Roger PLANTADE, décédé le 25 Avril 2024
Pierre BRIGNOL, décédé le 28 Avril 2024
Marie-Claude HOULLIER, décédée le 20 Juin 2024
Claudine COSTES, née BLOT, décédée le 25 Juillet 2024
Claude JORDY, décédé le 6 Septembre 2024
Henriette SYLVESTRE, née FAVARO, décédée le 16 Septembre 2024
David DAYNES, décédé le 24 Septembre 2024
Joseph ZAMPIERI, décédé le 15 Octobre 2024
Claudine BLANC, née BONHOURS, décédée le 25 Octobre 2024
André CABAUSSEL, décédé le 18 Novembre 2024
Ségolène DE CRESSAC DE SOULEUVRE, née BERENGER, décédée le 23 novembre 2024

NAISSANCES

Augustin GAYET, né le 9 Décembre 2023
Elliot VENANT TEZZA, né le 28 Février 2024
Jules BATIGNE, né le 29 Mars 2024
Rose CARRELO MONTAMAT, née le 11 Juillet

MARIAGES

Georges TERUEL et Nathalie TRAVÈRE,
le 9 Mars 2024
Romain DUCASSÉ et Sonia RUGRAFF,
le 20 Avril 2024
Sébastien BRENAC et Karine GUIRAUD,
le 6 Juillet 2024
Etienne TRANCHANT et Pauline BOUSQUET,
le 20 Juillet 2024
Frédéric ARGOUZE et Laurence GAULET,
le 27 Juillet 2024
Morgan VIANT et Cindy ESPITALIER,
le 7 Septembre 2024
Florent POUX et Marina TÜNSMEYER,
le 21 Septembre 2024

Bulletin Municipal de Saint-Félix-Lauragais - N° 51 - Décembre 2024 - Mairie de Saint-Félix-Lauragais - Tél. : 05 61 83 01 71
Directeur de la publication : A. BOURREL - Dépôt légal en cours.

Réalisation et impression : Adline Digital - En Molles - 6 route de l'Olivet - 31540 FALGA
Tél. : 06 33 16 83 08 - E-mail : adline-digital.fr

Billet du Maire

Chères Saint-Féliciennes, chers Saint-Féliciens,

Malgré un contexte politique national inédit, nous avons été nombreux à nous réjouir de cette belle parenthèse des Jeux Olympiques. Un événement historique que peu d'entre nous auront l'occasion de revoir en France. Au-delà des performances sportives qui nous ont enthousiasmés, c'est le bonheur des gens que je retiens, il y a bien longtemps que nous n'avions pas vu ces images.



A la mairie, nous poursuivons notre chemin avec des projets qui voient enfin le jour. Tout d'abord, notre Maison de Santé qui sera livrée, en principe, à la mi-juillet prochaine. Les travaux se déroulent bien, même si nous devons faire face à quelques petits aléas. Les nuisances pour lesquelles nous avons inscrit des mesures drastiques dans le cahier des charges des entreprises, restent limitées. Je tiens à remercier tous les riverains du chantier pour leur patience. Les travaux du Moulin de la Croix avancent. Tout dernièrement, le toit a été posé. Les menuiseries et l'aménagement des abords vont suivre. Une belle réalisation emblématique du village ...

Nous avons aussi engagé l'étude de faisabilité pour la rénovation des maisons en péril au centre du village. Un dossier complexe sur plusieurs angles, vous trouverez dans les pages qui suivent, un point spécifique sur ce dossier.

Un sujet sur lequel je pourrais intégralement recopier le paragraphe de l'an dernier est celui du lotissement ! Notre promoteur, qui a montré un intérêt pour ce projet, est en attente de précisions sur la politique du logement. Il espère une détente des taux d'intérêt et des mesures spécifiques pour les primo-accédants. C'est un projet majeur pour notre commune dont la population décroît et vieillit, majeur également pour nos commerçants, nos services et bien sûr pour notre école.

Nous avons aussi, depuis le mois d'avril dernier, dû subir les attaques d'un loup qui a fait des dégâts considérables dans l'exploitation agricole de M. REY. Sans remettre en cause la nécessaire protection de la biodiversité, un patrimoine commun, il est des situations où un arbitrage s'impose. J'ai soutenu activement et le Conseil Municipal étant avec moi, l'éleveur dans sa demande d'autorisation de tir de défense qu'il a obtenu récemment.

D'autres projets émergent : la rénovation énergétique de l'école du Colombier dont le Maître d'Œuvre vient d'être recruté. Nous venons de recevoir également le diagnostic pour la rénovation du clocher de la Collégiale réalisé par le cabinet d'architecte LETELLIER. La dernière rénovation date de 1921, le temps a fait son œuvre et nous devons remplacer bon nombre de pierres et revoir leur scellement. Nous nous attendons à un budget considérable si l'on en croit la première estimation de notre architecte. Là encore nous comptons sur nos partenaires institutionnels pour nous aider au financement.

Nous continuons à soutenir nos associations, en fonction de leur dynamique dans les projets qu'elles entreprennent, tant sur le plan financier que logistique. C'est un axe important de notre stratégie : proposer une diversité d'animations pour que chacun d'entre vous puisse trouver des occasions de rencontres Culturelles, Festives ou Sportives.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année auprès de vos proches

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Bourrel'.

Alain BOURREL
Votre Maire

**Alain Bourrel, Maire de Saint-Félix-Lauragais et son Conseil Municipal
Seront heureux de vous présenter leurs vœux pour l'année 2025**

Le Vendredi 10 Janvier 2025

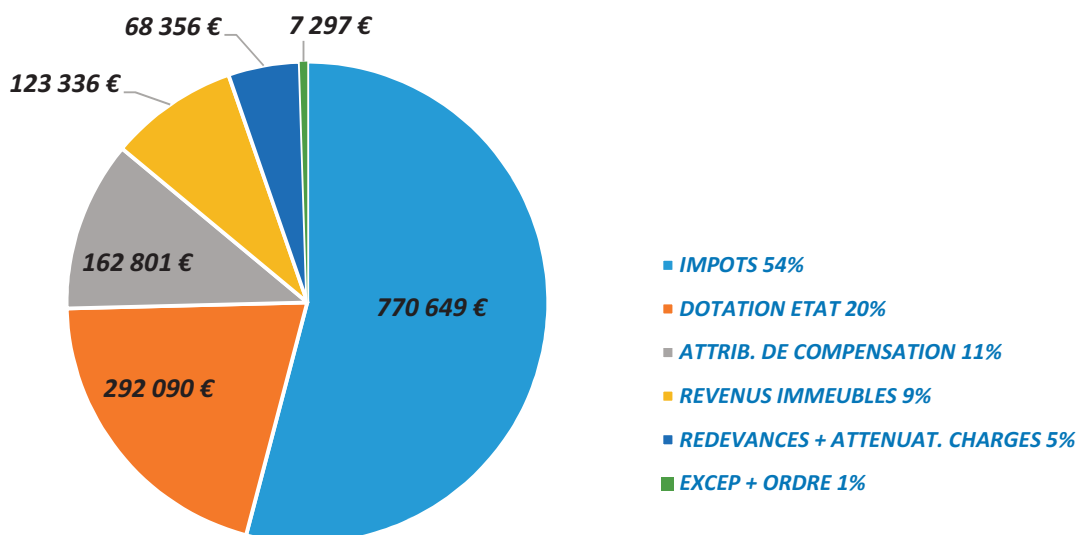
A 18 h 30 à la salle des Fêtes de Saint-Félix

Le repas des Aînés est prévu le 15 janvier à 12h à la Jalabertie

Comptes Administratifs 2023

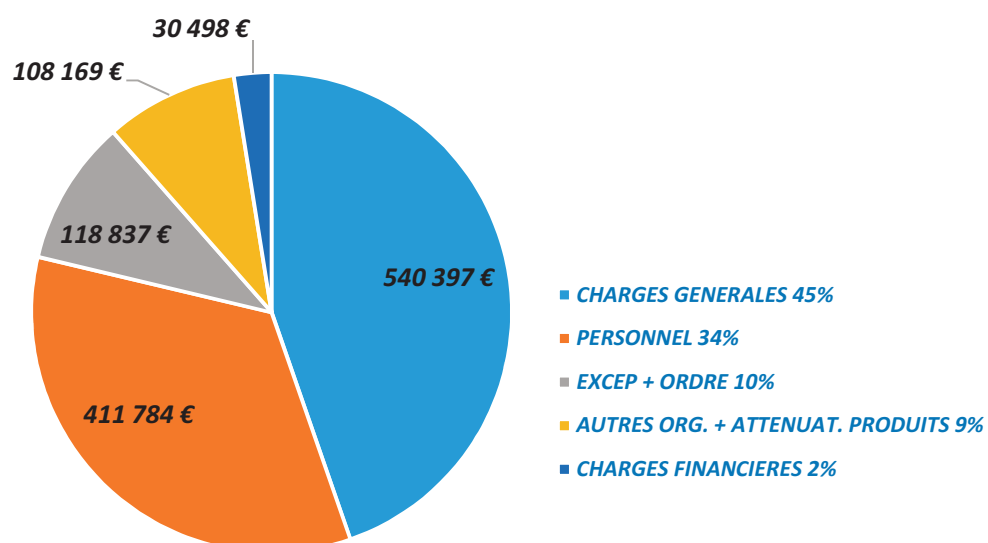
RECETTES FONCTIONNEMENT

1 424 529 €



DEPENSES FONCTIONNEMENT

1 209 685 €



Comptes Administratifs 2023

RECETTES INVESTISSEMENT

269 437 €

Subventions	127 151 €
FCTVA	25 681 €
Opérations d'Ordre (amortis. + régul)	90 610 €
Taxe Aménagement	25 995 €

DEPENSES INVESTISSEMENT

463 062 €

Bâtiments Communaux + Matériel	76 104 €
Travaux Château	4 611 €
Maison de santé	76 627 €
Adressage, numérotation	44 745 €
Sécurité incendie LES FOUETS	517 €
Eglise de Cadenac	20 417 €
Rénovation chaufferie Mairie	31 367 €
Acquisition nacelle	40 800 €
travaux pour maisons en péril	35 382 €
Remboursement Emprunts	132 492 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023

Recettes	1 424 529 €
Dépenses	1 209 685 €
Excédent	214 844 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023

Recettes	269 437 €
Dépenses	463 062 €
Déficit	-193 625 €

SYNTHESE 2023

Fonctionnement

Excédent 2023	214 844 €
Excédents Antérieurs	803 119 €
Excédent à reporter	1 017 963 €

Investissements

Excédent 2023	-193 625 €
Excédents Antérieurs	1 687 663 €
Excédent à reporter	1 494 038 €

RESULTAT DE CLÔTURE 2 512 001 €

Malgré d'importants investissements, nous gardons une réserve financière confortable.

Cette réserve nous permettra de financer les investissements nécessaires à nos projets en cours et futurs.

Nous devons rester prudents malgré tout, car nous savons que les aides de nos partenaires habituels vont diminuer du fait d'un contexte économique compliqué.

Relevé des Décisions

Toutes les délibérations sont affichées en mairie, et dans chaque section dès leur validation ainsi que sur le site internet de la commune <https://www.mairiestfelix.fr>.

<i>Séance du 9 novembre 2023</i>
SDEHG - BRANCHEMENT COMMUNAL CHALET ACCUEIL VÉLORAIL
SDEHG - INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE
BP COMMUNAL DECISION MODIFICATIVE N°2 POUR AJUSTEMENT ET RÉGULARISATION
EXPÉRIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ETAT
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR L'INSTALLATION DE DÉFIBRILLATEURS
MAISON DE SANTE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - 2ème ANNÉE
MAISON DE SANTE - CHOIX DE L'ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE MÉDECINE PREVENTIVE DU CDG31
LOCATION SALLES DES FÊTES DE LA COMMUNE ET SALLES DU CHÂTEAU A COMPTER DU 01/12/2023
INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA SALLE DES FÊTES DE LA JALABERTIE
<i>Séance du 14 décembre 2023</i>
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022
DÉSIGNATION DES RÉFÉRENTS DÉONTOLOGIQUES POUR LES ÉLUS
CRÉATION D'UN EMPLOI DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHÉSION POUR LA MISSION DE MÉDIATION DU CDG31
CHOIX DES ASSURANCES POUR LA COMMUNE
CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX QUARTIER SAINT ROCH
CHOIX MAÎTRE D'ŒUVRE POUR REALISATION D'UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC DU CLOCHER DE L'ÉGLISE DE SAINT-FÉLIX AVEC DEMANDES DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION OCCITANIE, DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE ET DE LA DRAC
<i>Séance du 11 janvier 2024</i>
ATTRIBUTION AUX ENTREPRISES DU MARCHÉ DES TRAVAUX POUR LA MAISON DE SANTÉ
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE SYNDICAT DE CHASSE
LOGICIEL D'ALERTE DE LA POPULATION DANS LE CADRE DU PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL
IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
<i>Séance du 8 février 2024</i>
SUBVENTION 2023 AU COMITÉ DES FÊTES DE GRAISSENS
PARTICIPATION A CINECYCLO 2024
SIGNATURE DE LA CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LA PARCELLE YV160
<i>Séance du 7 mars 2024</i>
CONVENTION POUR FOURRIERE AUTOMOBILE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ET RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA RÉGION OCCITANIE POUR L'ORGANISATION DU RAMASSAGE SCOLAIRE
COMPLÉMENT AU CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR REALISATION D'UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC DU CLOCHER DE L'ÉGLISE DE SAINT FÉLIX AVEC DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION, DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE ET DE LA DRAC
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR ACQUISITION D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE
CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA NACELLE
CHOIX DU PRESTATAIRE POUR CRÉATION D'UN SITE INTERNET
<i>Séance du 11 avril 2024</i>
RÉGIE DE LENCLAS : APPROBATION DES COMPTES 2023 ET VOTE DU BUDGET 2024
LOTISSEMENT : APPROBATION DES COMPTES 2023 ET VOTE DU BUDGET 2024
COMMUNE : APPROBATION DES COMPTES 2023 ET VOTE DU BUDGET 2024
SDEHG - EXTENSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DES PÉNITENTS
DEMANDE DE SUBVENTION AU CD 31 POUR CLIMATISATION DES LOCAUX MAISON FRANCE SERVICES-AGENCE POSTALE COMMUNALE

Relevé des Décisions

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITÉ POUR LA RÉHABILITATION DES MAISONS EN PÉRIL
DEMANDE DE SUBVENTION ANAH AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET À L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE POUR REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITÉ RHI-THIRORI
RACCORDEMENT FIBRE POUR LA MAISON DE SANTÉ
COMPLÉMENT D'ATTRIBUTION AU MANDAT DE GESTION LOCATIVE A ANAÏS IMMOBILIER
SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS
DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE NATIONALE du SPORT ET AU CD POUR LA CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS
AVENANT N°1 A LA MISSION CT POUR LA MAISON DE SANTÉ
<i>Séance du 2 mai 2024</i>
DEMANDE DE SUBVENTION LEADER POUR LA RESTAURATION DU MOULIN DE LA CROIX
BUDGET RÉGIE DE LENCLAS – MISE À JOUR DE L'ÉTAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT DE FRAIS DE REPAS À UN AGENT SUITE À UNE FORMATION
RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS POUR LES ÉTUDES SURVEILLÉES
AIDE SOCIALE POUR UNE FAMILLE EN GRANDE DIFFICULTÉ
<i>Séance du 29 mai 2024</i>
AUTORISATION D'ESTER DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF : DOSSIER JORIS KULUNKIAN
<i>Séance du 6 juin 2024</i>
PARTICIPATION EN PRÉVOYANCE DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE LABELLISATION
LANCEMENT D'UN MARCHÉ POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE
SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC LA COMPAGNIE « LES CHIENS NOIRS DU MEXIQUE"
DEVIS COMPLÉMENTAIRE POUR LES TRAVAUX QUARTIER SAINT ROCH
DEMANDE DE SUBVENTION AU CD 31 ET AU CONSEIL RÉGIONAL POUR LA RÉALISATION D'UN CHEMIN PIÉTONNIER D'ACCÈS À L'ÉCOLE
<i>Séance du 4 juillet 2024</i>
FRAIS DE SCOLARITÉ 2023-2024
SUBVENTION 2024 AU COMITÉ DES FÊTES DE GRAISSENS
SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION FÊTE HISTORIQUE DE LA COCAGNE
SUBVENTION 2024 À L'ASSOCIATION LES PÉTANQUEURS DE SAINT-FÉLIX
SDEHG - RÉNOVATION ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LOGICIEL DE GESTION DES CIMETIÈRES
<i>Séance du 5 septembre 2024</i>
SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE DE L'ENERGIE AVEC LE PETR DU PAYS LAURAGAIS
SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS
COÛT DÉFINITIF POUR CRÉATION DU CHEMIN PIÉTONNIER
BP COMMUNAL DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR INTEGRATION DES FRAIS D'ÉTUDES DE LA MAISON DE SANTÉ AUX TRAVAUX ET CRÉATION D'UN PROGRAMME POUR LE CHEMIN PIÉTONNIER D'ACCÈS À L'ÉCOLE
MODALITÉS DE PUBLICITÉ DES ACTES
COÛT ESTIMATIF DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA HAUTE GARONNE : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023
EXTENSION DU COLUMBARIUM
AVENANT N°1 LOT 9 MAISON DE SANTÉ
<i>Séance du 3 octobre 2024</i>
SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT N°5
RÉSEAU 31 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
AVENANT N°1 LOT 15 MAISON DE SANTÉ
DEMANDE DE SUBVENTION AU CD 31 POUR ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN PARATONNERRE SUR L'ÉGLISE DE CADENAC
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LA FOURRIÈRE ANIMALE
CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'ENTRETIEN 2024 DE LA VOIRIE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR RESERVE INCENDIE ROUTE DE TOULOUSE ET ANNULATION DE LA DEMANDE POUR UN POTEAU INCENDIE

DOSSIERS AU LONG COURS

MAISON DE SANTÉ

Le projet de maison de santé pluridisciplinaire initié depuis plusieurs années permettra de regrouper les différents professionnels suivants : médecins, kinésithérapeutes, ostéopathe, infirmières, orthophonistes, psychomotricienne, podologue, psychologue, orthoptiste.

En décembre 2023 la commission a pu attribuer les 15 lots du marché de travaux de construction aux différentes entreprises. Mi-mars les travaux ont débuté : démolition de l'intérieur, puis, clôture du chantier, démolition de l'ancienne crèche, fondations et début du gros œuvre en mai. Les travaux ont pris un peu de retard ces dernières semaines, la livraison est prévue en juillet 2025.

Le cabinet des kinésithérapeutes – ostéopathe a intégré les nouveaux locaux le 25 novembre.



MAISON FRANCE SERVICES - AGENCE POSTALE



Ouverte depuis décembre 2023, la Maison France Services - Agence Postale communale a été inaugurée officiellement le 6 mai dernier par la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité Dominique Faure, accompagnée de nos partenaires : les représentants de la Région et du Département, les élus de la Communauté de Communes, les services de la préfecture, les représentants de la direction régionale de la Poste et de nombreux maires voisins.

Ces nouveaux services sont très appréciés des utilisateurs, aujourd'hui plus de 180 personnes y font appel tous les mois. Anne Sophie et Marie seront ravies de vous accueillir pour tout problème administratif, n'hésitez pas à les solliciter. Pour plus de confort, privilégiez la demande de rendez-vous.

MOULIN DE LA CROIX

Le Conseil Départemental a attribué une subvention de 31 657 € pour la première tranche de travaux (toiture et murs). Les travaux ont démarré le 10 juin, ces travaux sont terminés, couronnés par le levage du toit le 17 octobre.

Un dossier a été déposé pour la seconde tranche (rénovation intérieure, abords et accessibilité)

Ce projet pourrait également être éligible aux fonds européens LEADER, un dossier de demande de subventions est déposé auprès du service LEADER de la Région Occitanie.

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Un logiciel de télé alerte (système d'appels automatisés) permet à la mairie de contacter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Afin de respecter le règlement sur la Protection des Données, les habitants doivent donner leur consentement pour l'utilisation de leurs données personnelles. Ce service est gratuit pour les personnes inscrites. (Voir formulaire d'inscription inséré dans ce bulletin).

Nos Dossiers

GESTION DES CIMETIERES

A ce jour la gestion des cimetières (actes de concession et plan) est entièrement manuelle. Afin de l'optimiser, il faudrait l'informatiser, et il est proposé de débiter par le cimetière de Saint-Félix.

La société GESCIME qui nous a accompagnés dans notre travail sur les cimetières ces dernières années, propose l'installation et le paramétrage du logiciel ainsi que le relevé des 320 épitaphes existantes et l'intégration de la cartographie au prix de 8226 € HT. Une demande de subvention pour l'acquisition de ce logiciel est déposée auprès du Conseil Départemental.

MAISONS EN PÉRIL)

L'étude de faisabilité est en cours. Elle est menée par le cabinet URBANIS accompagné du bureau d'étude révélois TCE. Nous avons obligation de proposer deux alternatives aux propriétaires.

Ce dossier reste complexe : contexte juridique, contraintes techniques, propriétaires peu impliqués. L'objectif de la commune est de pouvoir conserver ces maisons historiques du centre du village. Des aides sont mobilisables, mais nous n'en sommes pas là...

PROJETS

VILLAGE D'AVENIR

Notre commune avait déposé sa candidature pour le programme « Village d'avenir », ce qui permet à des communes comme la nôtre de se faire accompagner gratuitement pour conduire des projets structurants.

Les deux projets ciblés sont

- La circulation et le stationnement dans le village : un compte rendu fait par M. Van Andringa du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) nous donne des premières pistes de réflexion. Le besoin en stationnement supplémentaire est d'environ 20 à 30 véhicules, 10 à 15 pourront trouver place aux abords de la Maison de Santé, mais nous allons flécher le stationnement sous les remparts du château. L'usage des premiers mois de mise en service nous donnera des indications plus précises quant aux besoins effectifs.
- Le Château : La DRAC impose la réalisation d'une étude patrimoniale en préalable à tout projet. L'animatrice de Village d'Avenir cherche quels financements existent pour cette étude.

CHEMIN PIETONNIER

Pour réaliser ce projet d'un accès à l'école en toute sécurité à partir du village, une parcelle de terrain longeant la route a été achetée, et les travaux pour créer le chemin seront réalisés par l'entreprise Vallez.

Le coût total de cette opération est de 27 476 € TTC, des demandes de subvention sont déposées auprès des Conseils Départemental et Régional.

TERRAIN MULTISPORTS

Dans le cadre du Plan "5000 équipements Génération 2024" l'agence Nationale du Sport participe à financer ce projet. Le groupe scolaire ne disposant d'aucune installation sportive, les élèves pourront profiter de ce terrain multisports facile d'accès à côté du stade et du terrain de tennis.

Le coût total de ce projet est estimé à 70 500 € HT, et une demande de subvention auprès du Conseil Départemental est également déposée.

Nos Dossiers

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE

Le bâtiment scolaire d'une surface supérieure à 1000 m² est concerné par l'obligation d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale (décret tertiaire). Le rapport d'Audit établi par le SDEHG fait un état des lieux de la situation actuelle et propose un programme de travaux à effectuer pour atteindre les objectifs :

- Isolation thermique des murs par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries
- Remplacement de l'éclairage existant par des LED
- Mise en place d'une pompe à chaleur
- Mise en place d'une chaufferie bois
- Mise en place de panneaux photovoltaïques



Nous avons validé le choix du maître d'œuvre, le rapport du SDEHG en a été la pièce maîtresse, l'équipe désignée apportera ses conseils afin d'optimiser les travaux à envisager. Ils sont prévus à l'été 2025.

Afin d'identifier au mieux les aides financières auxquelles la commune peut prétendre, il est fait appel au Conseiller en Énergie du PETR.

CLOCHER EGLISE



Le cabinet d'architecture LETELLIER à Toulouse a répondu à l'appel d'offre et a été validé par le Conseil Municipal en tant que maître d'œuvre pour réaliser l'étude de diagnostic du clocher de l'église de Saint-Félix.

Le coût de cette étude s'élève à 19 800 €, des aides sont sollicitées auprès de la DRAC, du Conseil Départemental et de la Région Occitanie.

S'y ajoutent des recherches supplémentaires de 5880 € en vue du choix d'une pierre de remplacement la plus adaptée. Un premier rapport d'analyse technique a été reçu, ainsi qu'un historique complet du bâtiment, rédigé par une historienne.

Nous sommes aujourd'hui en attente d'une première évaluation du coût de l'ensemble des travaux de rénovation.

TRAVAUX

SDEHG

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne est notre partenaire pour plusieurs projets au village :

- Branchement définitif du Chalet du Vélorail : Branchement souterrain et coffret compteur/disjoncteur. Le coût est de 2797 €, reste à la charge de la commune 666 €.
- Dans le cadre du Programme France Relance la commune s'engage auprès du SDEHG à verser une participation financière de 760 € pour l'installation d'une borne de recharge électrique Promenade de Nord.
- Extension du réseau d'éclairage public rue des Pénitents : Installation de trois ensembles avec luminaires LED, identiques à l'existant pour un coût de 26 183 € TTC, reste à charge pour la commune 11 619 €.
- Rénovation éclairage du terrain de foot : Remplacement des 3 projecteurs existants par 3 projecteurs LED pour un coût de 13 109 € TTC, la part restant à la charge de la commune s'élève à 5817 €.
- Chiffrage pour l'éclairage du chemin piétonnier d'accès à l'école.

Nos Dossiers

POOL ROUTIER

Le Conseil Municipal approuve la liste des travaux pour les chemins suivants :

Ch. d'en Thésaurel, Parking de Lenclas, Ch. des Durands, Ch. de Cadenac, Ch. de l'Alric, Ch. du Ravan, Ch. de l'Escande, Ch. des Frênes, Ch. d'Auriac, Ch. de Lacombe, Ch. d'En Marret, Ch. de Bourrelis, Parking St. Roch.

Le devis de la société Vallez pour un montant de 94 472 € HT est adopté.

SAINT ROCH

Réseau 31 a terminé les réseaux d'eau et assainissement.

Les travaux à la charge de la commune concernent le réseau pluvial et le revêtement, et sont attribués à l'entreprise Vallez pour une somme de 42 551 €.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAEnR)

L'objectif : « définir des zones susceptibles d'accueillir des énergies renouvelables, comme du photovoltaïque, de l'éolien, de la géothermie... »

Nous avons réfléchi à un premier zonage, malgré les contraintes, comme le périmètre de sauvegarde de la rigole. Nous avons présenté une première carte ne concernant que les sites appartenant à la commune.

Un premier projet est lancé : Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle de fêtes de la Jalabertie.

Un registre était mis à disposition des habitants du village en mairie pour recueillir remarques et projets privés.

Cette cartographie est purement informative, le fait qu'une zone donnée ne figure pas sur la carte ne signifie pas qu'aucun projet n'est possible et, inversement, être positionné sur cette carte ne vaut pas accord tacite.

SITE INTERNET

Après divers essais infructueux, la proposition de la société TYPOCITY pour la création du site internet de la Commune est retenue, avec l'avantage que les données collectées antérieurement sont reprises.

Le coût de 1500 € inclut la mise en œuvre, la formation, la reprise des données et la création d'un nom de domaine.

Le site internet <https://www.mairiestfelix.fr> est en ligne depuis le 8 juillet 2024 !

AUTRES INFORMATIONS

ECOLE

En juin nous avons fêté les 20 ans de l'école du Colombier lors de la fête de fin d'année.

La rentrée s'est bien passée :

L'effectif est de 91 élèves, repartis en 4 classes :

- 23 élèves en PS, MS et GS
- 23 élèves en GS/CP
- 18 élèves en CE1/CE2
- 27 élèves en CM1/CM2

85 enfants déjeunent quotidiennement à la cantine, une trentaine fréquentent la garderie.



Nos Dossiers

DEFIBRILLATEURS

La commune est pourvue de trois défibrillateurs (porche Place Guillaume de Nogaret, Salle de la Jalabertie, Lenclas). Afin de compléter ce dispositif deux défibrillateurs supplémentaires sont installés, salle des fêtes de Cadenac et de la Pastourie.

Le devis pour la fourniture et l'installation s'élève à 4485 €, une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Départemental.

EVÉNEMENTS - TOURISME – ASSOCIATIONS

- La commune de Saint-Félix a accueilli pour l'ouverture du Festival "31 Notes d'Eté" le 2 août :



LA NEW LITTLE FANFARE, tonitrue tonique fanfare de poche, et BARRUT, polyphonies occitanes populaires.

- Participation à Cinécyclo le 22 août : Séance de cinéma plein air intégralement alimentée par l'énergie fournie par le cycliste, ludique et participative, la projection permet d'impliquer le public.

- Vélorail : La ligne va se poursuivre vers l'Aude.

- Comme chaque année des subventions sont accordées aux associations sur présentation de dossier. Elles contribuent par leurs activités à l'animation de la Commune, (voir articles et photos qui en témoignent).

- Location des salles : Les conditions et les tarifs sont remis à jour pour 2024

Salle	Bénéficiaires	Tarif	Période
La Pastourie	Résidents Saint-Félix	100 €	Janvier à Décembre
Saint-Félix	Résidents Saint-Félix	150 €	Janvier à Décembre
La Jalabertie	Résidents Saint-Félix et Nogaret	150 € 200 €	Mai à Septembre Octobre à Avril
Château	Résidents Saint-Félix Non-Résidents	300 € 500 €	hors Juin à Septembre hors Juin à Septembre

La procédure de réservation reste identique : Demande effectuée 2 mois à l'avance auprès du secrétariat, réponse donnée sous quinzaine, location effective après signature du contrat.

GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Après une douzaine d'années de loyaux services Madame Yvette LAURENS souhaitait arrêter sa mission de gardienne de l'église. Désormais c'est Madame Catherine FREDE qui assure ce service.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Le nombre de véhicules "ventouse" étant en augmentation sur la commune, il est décidé d'adhérer à la fourrière automobile de Puylaurens.

Ceci concerne les voitures n'ayant pas bougé pendant 7 jours (constatation faite par la gendarmerie), au-delà de ce délai la voiture peut être enlevée par une fourrière.

LOUP

Depuis le mois d'avril, les élevages ovins de la commune, principalement celui de Cédric REY, ont subi 20 attaques du loup. C'est plus de 50 agneaux tués, 15 brebis tuées ou blessées, des dégâts susceptibles de remettre en cause la pérennité de l'exploitation.

La commune a été au côté de l'éleveur pour le soutenir dans sa demande d'autorisation de tir qu'il a finalement obtenue en septembre dernier.

Communauté de Communes

28 communes, 22 000 habitants, 1 même territoire



DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Plusieurs projets se sont concrétisés en 2024

Tout d'abord avec la signature du contrat local de santé, un dispositif qui vise à mettre en relation l'ensemble des professionnels de santé du territoire pour que chacun ait un accès aux soins. Un objectif ambitieux avec de réelles avancées :

A Revel avec la création du centre médical qui, outre 2 généralistes arrivés en 2024, accueille des permanences de nombreux spécialistes.

A Saint-Félix avec nos nombreux professionnels qui seront tout prochainement installés dans notre maison de santé.

Nous avons lancé les études préalables à l'agrandissement des zones économiques de Revel et de Blan. Ce seront plus de 16 ha disponibles à la commercialisation début 2027. L'objectif est d'accueillir des entreprises pour favoriser l'emploi local. Le CBE situé au 12 avenue de Castelnaudary qui met en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises, la création d'un groupement d'employeur, le forum d'entreprises participent activement à cette mission : créer des emplois sur notre territoire.

Nous avons fait évoluer l'office de tourisme intercommunal en agence d'attractivité. Comme son nom l'indique, l'objectif est de rendre notre territoire attractif pour les loisirs et le tourisme en mettant en avant nos nombreux atouts.

Rappelons enfin que la communauté de commune gère aussi les missions que les communes ne portent plus, notamment :

- Les crèches et l'accueil de loisirs
- L'aménagement et la gestion des zones économiques
- La sécurité incendie (plus de 500 000 € de subvention versée au SDIS)
- Le service urbanisme avec l'instruction des permis de construire
- Le service de la commande publique

Des missions que nos petites communes ne pourraient plus assumer et qu'il est pertinent de mutualiser.

Vous trouverez tous les détails sur le site de la communauté de communes, ou bien passez à la mairie où nous pourrons vous donner de plus amples détails.

Accueil des Nouveaux Arrivants sur la commune



Vous reconnaissez l'affiche ?

C'était celle de la 3^{ème} édition de cette demi-journée que nous voulions initialement dédier aux Associations en leur permettant de présenter leurs activités aux Nouveaux Arrivants sur la commune.

Et finalement, nous avons trouvé la bonne formule en destinant cette après-midi aux Nouveaux Arrivants et en leur proposant des visites commentées du Château et du Village. Un aperçu historique des joyaux de Saint-Félix qui s'est poursuivi par une discussion ouverte autour d'un apéro dinatoire avec les représentants des Associations Saint-Féliciennes qui ont pu mettre en avant leurs animations.

Un beau moment d'échanges fructueux et une belle occasion d'intégration dans la dynamique associative de la commune. Bienvenue à vous ...

Et ensuite ?

Vous allez dire, bel accueil pour les néo Saint-Féliciens mais j'aimerais bien moi aussi participer à cette visite commentée du Château et du village ! Nous y avons pensé et nous sommes en train d'envisager avec l'Office de Tourisme Intercommunal une faisabilité pour les Saint-Féliciens intéressés. Nous reviendrons bientôt vers vous avec cette proposition ...

Nouveaux arrivants, passez nous voir à la Mairie pour prendre des informations et vous inscrire à la 4^{ème} édition qui aura lieu l'année prochaine à la même période.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE DES JEUNES AGES DE 16 ANS

Filles et garçons, dès 16 ans, de nationalité française, ont l'obligation de se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Se présenter directement ou par l'intermédiaire de votre représentant légal, muni des pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité
- Livret de Famille ou fiche familiale d'état civil des parents
- Justificatif de domicile

Une attestation de recensement sera remise.

Cette attestation est indispensable pour :

- s'inscrire aux concours et examens (bac, permis moto ou auto etc.)
- toute inscription scolaire (lycée, collège, enseignement professionnel)
- l'inscription sur les listes électorales
- la convocation à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD)

PS/ L'âge minimal d'apprentissage dit anticipé à la conduite est désormais fixé à 15 ans (Décret du n° 2014-1295 du 31/10/2014) et n'est pas concerné par l'obligation de recensement qui reste fixé à 16 ans.

Vie Communale



Les Supports de Communication à Saint-Félix



Pendant cette année 2024, deux nouveaux supports d'informations sont venus compléter la palette existante.

Cette page va vous présenter succinctement chaque outil de Com'.

Le site Internet

Ouverture : 1^{er} juillet 2024
Lien d'accès : mairiestfelix.fr
Fréquentation : **180 visites / mois**

Un **Système d'urgence** pour activer la cellule de crise, informer les parties prenantes et **alerter** les populations en cas de **risques majeurs** (inondation, rupture de barrage, accident d'un camion-citerne de produits toxiques). Ces derniers temps, de trop nombreux exemples montrent que cet outil est essentiel. Votre inscription volontaire sur la liste des populations à alerter peut vous sauver la Vie.

. INSCRIVEZ-VOUS VITE EN MAIRIE .

Application CityAll

Cette application smartphone permet de recevoir des notifications push et d'envoyer très simplement des signalements à la Mairie. Par un simple clic sur les pavés : accès direct au site Internet, à Facebook, au panneau lumineux, aux associations, aux services.

Fréquentation : **494 abonnés**

Téléchargez l'appli :

Page Facebook

Lien d'accès : facebook.com/Agenda31540/

Fréquentation : **739 followers**



Le panneau lumineux sur entrée route de Toulouse + les 2 vitrines entrées de ville + lien mail associatif + la Réunion Publique + les correspondants Presse locaux + le bouche à oreille ...

Et si avec tous ces supports de Com' vous dites encore que vous n'êtes pas informés ...

ÉCOLE

2024 est une année particulière pour l'école du Colombier !

Les élèves ont fêté le traditionnel carnaval tous ensemble.

Afin de parachever leurs apprentissages, les élèves de petite, moyenne, grande sections et CP ont découvert le jardin des Martels et ses nombreuses merveilles à travers un rallye photo.

Les élèves de CE et CM se sont essayés pour leur part au tourisme industriel en visitant les carrières et ateliers de transformation du granit dans le Sidobre voisin. Les élèves de GS CP ont également vécu une journée au MUB, le musée du bois et appris à identifier les différentes essences d'arbre le long de la Rigole, à Revel.

Dans le cadre du Parcours Culturel et Artistique et en partenariat avec le PETR Pays Lauragais, les élèves de CM1 et CM2 se sont essayés à la pratique théâtrale, accompagnés par Claire Schumm, auteure interprète.

A l'issue de trois journées de travail, les élèves ont présenté aux spectateurs présents (parmi lesquels leurs familles, leurs camarades de l'école, et les élus !) les scénettes qu'ils avaient écrites et dont ils avaient travaillé la scénographie : les déplacements, l'expressivité, les éclairages, l'accompagnement musical.

Pour l'occasion, la salle des fêtes du village avait été transformée en véritable salle de théâtre, qui a servi d'écrin à la représentation du spectacle « Mademoiselle Chartier ».

Jeux olympiques obligent, tous les élèves ont couru autour du stade lors du marathon de l'école, organisé par les enseignants. A l'issue d'un travail au sein de chaque classe en course d'endurance, les élèves ont pu montrer leurs belles performances devant un public venu nombreux les encourager ! Chacun a été gratifié d'une médaille en récompense.

Le spectacle de fin d'année a permis à toutes et tous de s'illustrer en interprétant chants, mises en scènes, lectures devant les familles et élus de la commune. Le point d'orgue de la soirée fut l'accueil des anciens élèves et personnels ayant exercé au Colombier, des élus ayant participé à la concrétisation de ce projet. Tous étaient venus fêter ensemble les 20 ans de l'école. Et oui, cela fait maintenant 20 ans que l'école est dans les murs du Colombier !

Dès la rentrée scolaire de septembre, les élèves se sont retrouvés afin de poursuivre leurs apprentissages, et vivre quelques moments conviviaux, comme la matinée sport, où chacun a pu s'essayer sur les neuf ateliers sportifs, depuis le saut, la course, le lancer, la danse !



Un grand merci aux enseignants, aux parents pour leur présence, aux services municipaux pour leur accompagnement logistique et aux élus de la commune pour leur soutien !

Vie Communale

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale se situe Place Guillaume de Nogaret, près de la mairie.
Elle est au deuxième étage, accessible par ascenseur pour les personnes à mobilité réduite..

L'inscription est gratuite.
Elle est ouverte toute l'année sauf exception :

**LE MERCREDI ET LE LE SAMEDI
DE 14 H 30 A 18 H 30**

Adresse mail : biblio.stfelix@gmail.com

Vous pouvez consulter notre blog : <https://bibliostfelix.blogspot.com> qui vous renseignera sur les nouveaux livres achetés. .

Lorsque vous êtes inscrits à la bibliothèque municipale, vous pouvez bénéficier d'une ouverture d'inscription à la médiathèque départementale.

Nous avons emprunté cette année un peu plus de 300 livres à la médiathèque départementale et les statistiques nous montrent que ces ouvrages sortent bien.

Nous renouvelons une fois par an en décembre en tenant compte des demandes des lecteurs qui se portent surtout sur les romans policiers, les bandes dessinées adultes et enfant, les documents etc.

Nous mettons à la disposition de nos visiteurs un tableau qui leur permet de noter leurs souhaits de lecture, cela nous guide dans les achats ou les emprunts afin de satisfaire au mieux notre public.

Notre fond propre est actuellement de 4400 ouvrages y compris les emprunts médiathèque.

Nous achetons environ une centaine de livres adultes et enfants avec le budget alloué chaque année par la mairie.

Notre armoire partagée dans laquelle nous mettons les livres « au rebut » est toujours disponible pour les habitants à l'entrée de la bibliothèque.

Cette année encore, nous avons eu une bonne fréquentation (156 lecteurs actifs) et 49 nouveaux inscrits.

Nous avons également participé à l'accueil des nouveaux arrivants.

Nous sommes heureux aussi d'avoir remis en place la lecture au sein de la crèche.

Nous y allons une matinée tous les 15 jours avec des livres que les enfants peuvent emprunter, toucher, manipuler et visiblement ils accueillent avec beaucoup de plaisir notre bénévole.

Notre équipe se compose d'une quinzaine de bénévoles ; nous faisons une réunion tous les 2 mois environ pour partager les informations, discuter du fonctionnement de la bibliothèque et proposer les prochains achats, et tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout renseignement :

téléphonez à la bibliothèque

le mercredi et le samedi aux heures de permanences : **05 62 47 14 83**

ou adressez-vous à Françoise CLOAREC au **06 85 42 14 26**



Culture & Patrimoine

La restauration du moulin de la Croix est l'occasion de présenter les moulins de Saint-Félix. Témoins d'un passé récent ils ont été une douzaine à faire tourner leurs ailes sur l'étendue de la commune, il n'en reste plus que six, dont deux à l'état de ruines.

LES TROIS MOULINS DE LA BUTTE

Bien avant l'existence de l'actuel village, la butte dite des Trois Moulins fut le point d'enracinement d'une première communauté villageoise, venue s'implanter plus tard, au XIII^e siècle, sur le site actuel de Saint-Félix. Idéalement placée entre vent d'est et vent d'ouest, il est fort probable que dès le XVII^e siècle, les premiers moulins à vent y furent construits en lieu et place de structures défensives. Au XVIII^e siècle apparaissent trois moulins sur la butte appelée alors Castelvielle (carte de Cassini), puis quatre quelques décennies plus tard selon le cadastre napoléonien.



De ces quatre moulins, trois subsistent :

Le plus haut, le plus emblématique, (1) celui qui marque la silhouette du village, LE MOULIN dit DE L'AMBROSI, édifié en 1834 en reconstruction d'un précédent moulin ou sur les ruines d'un édifice défensif, a tourné jusque vers 1903 avec M. Escaffre. Abandonné au temps et décapité, c'est seulement vers 1970 qu'il a été restauré par ses nouveaux propriétaires et habité depuis.



Tout devant, au sud côté village, en propriété privée, apparaissent LES VESTIGES TRES DÉGRADÉS D'UN AUTRE MOULIN, le plus ancien de la colline, certainement du XVII^e siècle. Aucun écrit ou tradition orale ne permettent d'en savoir plus sur ce moulin qui a perdu ses ailes et son toit bien avant 1900.

Au nord de la butte, non visible depuis le bourg, LE MOULIN DIT DE L'ERMITE se dresse sur le flanc de la colline. Restauré par ses propriétaires en 2020, il reste bien visible depuis la route de Saint-Julia ou de Montégut.

Bâti en 1823 par la famille Bonnet il fut, jusqu'en 1942, le dernier de la commune à produire de la farine, Marius Bonnet en était alors le meunier.



Culture & Patrimoine

LE MOULIN DU CHAPITRE OU D'EN SALVY

Moins visible de loin que la Butte des Trois Moulins mais bien en vue, et de près, depuis le virage des Moles au sud sous les murailles du château, LE MOULIN DU CHAPITRE serait le plus ancien de Saint-Félix.

Il appartenait au chapitre collégial qui l'a exploité à son profit jusqu'à la révolution. N'apparaissant pas sur la carte de Cassini, il est difficile de situer avec précision la période de sa construction qui devrait remonter au XVIII^e, voire au XVII^e siècle.

Ses ailes ont tourné jusqu'après la Grande Guerre avec le meunier Salvly, d'où l'autre nom qui lui est donné « d'en Salvly ». Abandonné et couvert d'un toit de tuiles dans les années vingt il a été restauré dans les années 1970 par ses propriétaires d'alors, tel que nous le voyons aujourd'hui.



LE MOULIN DE LA CROIX

En arrivant de Toulouse, à l'entrée du village et du quartier St Roch se dressait le fût, en bien triste état, du MOULIN DE LA CROIX, que les Saint-Féliciens ont connu durant des générations.

Existant depuis plus de deux siècles, il a pourtant résisté au temps et à la démolition, restant sans toit et en semi ruine. Acheté par la commune avec son terrain en 1991, il vient d'être restauré.



Culture & Patrimoine

LE MOULIN DE LA PASTOURIE

Bâti vers 1850 au lieu-dit Les Mottes ce moulin a été appelé « moulin Neuf » car le dernier construit sur la commune de St Félix par le même propriétaire que celui, plus ancien et aujourd'hui disparu, qui se situait tout près sur le haut du chemin de la Combe (voir plus loin).

Son fût à la maçonnerie très dégradée ne résistera pas au temps sans travaux de sauvegarde.



LES MOULINS DISPARUS

Sur le versant sud de la Butte des Trois Moulins (coté village), juste en dessous du moulin en ruine, une petite plateforme indique l'emplacement d'un quatrième moulin (43.45085N 1.89053E) qui apparaît au XVIII^e siècle mais qui devait, comme « son voisin du dessus », avoir son origine au XVII^e siècle. Il a été démoli vers 1875.

Le moulin de Graissens dit de Manivelle (43.41620N 1.90810E) existait dès le XVIII^e siècle. Disparu fin XIX^e ou début XX^e siècle, il se situait sur le chemin des Durands à 200 m Est de Lengermanet. Il n'en reste rien.

À la Pastourie, vers le haut du chemin de la Combe, autrefois appelé chemin de la Côte du Moulin de la Pastourie, était le moulin de Laigue, ou de la Carrouno (43.48460N 1.86700E). Signalé dès le XVIII^e et disparu au début du XX^e siècle, il a appartenu à la famille Vialade.

À Choples dans les Hauts, un moulin existait au XVIII^e siècle sur le chemin de Choples en haut de la côte (43.50265N 1.86370E), puis un deuxième construit plus tard plus loin sur le même chemin, le moulin d'En Coqué (43.50182N 1.86670E). Le premier a cessé son activité vers 1850, l'autre plus tard à la fin du siècle. Tous deux ont disparu.

A l'entrée du village route de Toulouse à proximité du Moulin de la Croix, entre ce dernier et la route un deuxième moulin a existé dès le XVIII^e siècle et a disparu fin XIX^e. Il n'en reste rien.

Sources :

Carte de Cassini (XVIII^e)

Cadastré napoléonien (1834)

Carte d'État-Major (1820-1866)

Carte 1950

Photographies aériennes (1950-1965)

Elie Brignol Les Moulins de mon Enfance

Pierre Mercié Sur la Route des Moulins du Lauragais

Nota

Tous renseignements concernant l'Histoire des moulins de Saint-Félix seront les bienvenus.



Informations



UN QUATRIEME MEDECIN

Nous sommes ravis d'accueillir un quatrième médecin : Fin novembre la médecin généraliste Camille SIDOBRE va s'installer à Saint-Félix. Elle assurera des consultations de médecine générale ainsi que des suivis gynécologiques.

Comme ses collègues, elle exercera dans les locaux provisoires au chemin du Stade, en attendant de rejoindre la future Maison de Santé. Une occasion pour nous de remercier l'équipe médicale pour leur implication dans la formation et l'accueil de nouveaux médecins.

Répartition des défibrillateurs sur la commune



<https://www.defibrillateurs.info/>

2 nouveaux défibrillateurs ont été installés pendant cette année 2024 : Un sur la façade extérieure de la Salle des fêtes de La Pastourie et un autre sur la façade du local associatif Comité des Fêtes de Cadenac.

Celui qui était à l'intérieur de la Salle des Fêtes de La Jalabertie a été déplacé sur la façade extérieure.

5 défibrillateurs sont maintenant répartis au plus proche des Etablissements Recevant du Public.

Un sixième défibrillateur sera positionné dans l'enceinte extérieure de la Maison de Santé.

Energéticienne

Nous accueillons Laetitia JULIAN, énergéticienne, au 47 Rue Déodat de Séverac.

Avec des outils tels que la sophrologie, l'hypnose, le soin énergétique, la thérapie transpersonnelle, elle aide les personnes à traverser des phases de vie difficiles, afin qu'ils se sentent plus apaisés dans leur quotidien.

Elle propose aussi des cours en ligne : www.reveilletonetre.com



Procédure de reprise des tombes abandonnées

Le 30 Juin 2022, nous marquons le point de départ légal de la Procédure de récupération de tombes abandonnées dans les cimetières de la commune.

Compte-tenu des coûts de relèvements en fin de Procédure en rapport aux demandes de terrains recensées ces dernières années, nous avons décidé de lancer la démarche pour seulement 50 tombes :

- 30 pour le cimetière de Saint-Félix
- 6 pour le cimetière de La Jalabertie
- 6 pour le cimetière de Cadenac
- 8 pour le cimetière de Graissens
- 0 pour le cimetière de La Pastourie



La durée légale de l'ensemble des actions (constats, déclarations en Préfecture, publications dans la Presse, affichages, etc. ...) est de trois années pleines.

Le 30 Juin 2025, nous établirons un nouveau constat qui permettra de vérifier sur chaque sépulture qu'aucun entretien ou fleurissement n'a été entrepris.

Trente jours après la publication et la notification de l'arrêté de reprise, le Maire pourra faire enlever les matériaux des monuments et emblèmes funéraires restés sur la concession.

Le Maire fera ensuite procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées pour les rassembler individuellement dans l'Ossuaire communal.

La présence d'un parent ou d'un mandataire de la famille n'est pas requise pour cette opération (l'article R.2213-40 relatif aux exhumations à la demande des familles, ne s'applique pas en l'espèce). De la même manière, un fonctionnaire de police n'a pas à être présent, cette opération ne donnant pas lieu à une surveillance.

Nous vous rappelons que depuis le 30 Juin 2022, vous avez la possibilité de venir en Mairie pour pré-réserver un emplacement concerné par la Procédure et repéré par une affichette telle que présenté sur la photo ci-dessus.

En parallèle à cette démarche, nous allons lancer la construction d'un Colombarium 12 cases dans le cimetière Saint-Roch, l'existant étant pratiquement complet. Il sera installé dans le prolongement de l'existant.



CLUB 3ème AGE DE SAINT FÉLIX RECETTE POUR UNE ANNEE 2024 BIEN EMPLOYEE

Commencer par rassembler une bonne centaine d'adhérents pour une Assemblée Générale très joyeuse, ajouter un goûter de crêpes en février, attendre le mois de mars pour concocter un très bon cassoulet.

En avril, proposer une sortie à RIEUX VOLVESTRE pour visiter le village gaulois et s'imprégner du mode de vie de nos ancêtres.

Revenir au XXIème siècle en mai avec un repas moules-frites et faire une sortie digestive en juin dans la très belle cité médiévale de CARCASSONNE.

Rester dans l'ambiance du Moyen-Âge avec un jambon braisé et sa sauce au miel en juillet.

En août, petit détour gastronomique par le Pays Basque pour un repas typique.

Pour célébrer l'arrivée de l'automne, on se régale d'une riche daube.

Octobre arrive et on fait griller les châtaignes en buvant du cidre.

Spectacle de chansonniers en novembre pour terminer l'année dans le rire et la bonne humeur.

Et enfin, le grand repas de Noël en décembre.

Et voilà, il ne reste plus qu'à préparer le programme de 2025 avec d'autres rendez-vous festifs !



VIEILLE POSTE

Avant-première

Un événement à ne pas manquer en 2025

« Musique(S) à Saint Félix » trois jours de musique Top niveau avec la venue de Renaud Capuçon le Violoniste internationalement connu !

Cet événement est proposé, en partenariat avec la mairie, par trois associations :

« Talents et Violon'celles », « ADTP Passion Saint Félix » et « La Vieille Poste ».

Les 12, 13 et 14 juin sont à réserver sur vos agendas !

Si Renaud Capuçon est la tête d'affiche, l'excellent Richard Galliano clôturera les festivités tout en jazz avec son accordéon et le talentueux groupe Cello 8 et ses 8 violoncelles enchanteront le vendredi soir puis le samedi après-midi avec les écoles de musique, les conservatoires et Piccolo chœur d'enfants de Castelnaudary.

C'est une réelle chance pour un village comme le nôtre de pouvoir accueillir des artistes de cette qualité, nous espérons que vous vous régalez !affaire à suivre sur CityAll.....



Associations

PASSION SAINT-FÉLIX de 2024 à 2025 - A.D.T.P.

Nous avons proposé sur 2024 les traditionnelles expositions dans les salles et salons du Château mis à disposition par la Mairie, ainsi que dans la cour avec d'imposantes sculptures.

Mai : Photos du Festival de Fanfares par Jean Claude CALS et le CE d'ASTRIUM

Juin : 24 Peintres et Sculpteurs Révélois ont présenté leurs œuvres

Juillet : Le Collectif Art Pel Mel de GARIDECH, Josée CATALO de Verdalle et Martine MARSENA de Castelnaudary nous ont régalez de leurs créations.

Août : L'Association ART PASSION BOISSEZON, Jean Claude CALS et EMY'ARTS ont clôturé la saison.

Sans oublier nos artistes locaux : Caroline WHITE (aquarelles), ANY (peintures) et Claude TAFARELLO (collection de fers à repasser anciens).

Mi septembre nous avons accueilli 18 Potiers de toute l'Occitanie.

Mi Octobre c'est 11 cuisiniers amateurs qui ont participé au 2ème Concours de CASSOULET. A noter la

participation d'Alain BOURREL, Maire de SAINT FELIX, qui n'a pas hésité à jouer le jeu et se mettre aux fourneaux pour cuisiner un cassoulet.

Et fin novembre, le traditionnel MARCHÉ DE NOEL où des enfants de l'école ont présenté un spectacle de théâtre.

En 2025, nous renouvellerons nos expositions de Mai à Fin Août, le Marché de Potiers le Dimanche 21 Septembre et le Marché de Noel le Dimanche 30 Novembre.

BELLE ANNEE 2025



CHEZ les PETANQUEURS de ST FELIX LAURAGAIS

Suite aux travaux dans le village, la municipalité nous a mis à disposition un nouveau local à Cadenac que nous partageons avec le comité des fêtes de Graissens.



Nous avons fêté cette année les 30 ans des 24 heures de pétanque sur le site de l'Enclas.



Nouveau succès du Biathlon (pétanque - belote) avec 58 équipes.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager d'agréables moments en notre compagnie

MEILLEURS VOEUX et bonnes fêtes.

Associations

COMPAGNIE JE2SCENE

La Compagnie Je2scène est née à Saint-Félix-Lauragais en 2013, avec la première édition du festival de théâtre amateur porté par l'ADTP et la Municipalité, et accompagné par l'AGIT.

Après avoir animé des ateliers pour adultes de 2013 à 2020, puis pour enfants de 2019 à 2021, le principe de notre équipe, composée de six membres permanents, est aujourd'hui de nous engager pleinement dans la création d'un spectacle.

Selon le choix du texte, un professionnel est sollicité notamment pour la direction d'acteurs. Nous proposons, selon la distribution et les choix dramaturgiques, à toute personne qui le souhaiterait de rejoindre la compagnie.

Le dimanche 24 novembre à 15h00 les comédiennes et les comédiens de la troupe de théâtre **Les Chouettes du Colombier**, composée de dix élèves de l'école de Saint-Félix-Lauragais, ont présenté leur travail théâtral, **Le plongeon**. Un spectacle écrit et mis en scène par la **Compagnie Je2scène**.

De janvier à mars 2025, en partenariat avec la Mairie de Saint-Félix-Lauragais, la compagnie Je2scène vous propose une saison théâtrale hivernale, **Les mots dans l'Autan**.

- Le samedi 11 janvier une soirée d'ouverture conviviale ; un premier spectacle à 19h00, suivi d'une dégustation de soupes, un second spectacle à 21h00.

- Le 25 janvier, le 15 février, les 1er et 15 mars la salle des fêtes sera transformée en salle de théâtre pour accueillir cinq spectacles différents.

- Le 8 février les élèves SP2 du Conservatoire Régional de théâtre de Toulouse vous présenteront un cabaret théâtre (entrée gratuite).

Les 29 et 30 mars un stage de théâtre au château de Saint-Félix-Lauragais clôturera cette première saison théâtrale rythmée au gré du Cers et de l'Autan.



L'association des parents d'élèves (A.P.E.) de l'école du Colombier

L'A.P.E fête ses 20 ans cette année.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, plusieurs manifestations se succéderont :

- après-midi halloween avec son goûter et sa chasse aux bonbons
- vente de madeleines saint michel
- marché de Noël le 24 novembre et vente de sapins,
- la venue du père Noël à l'école avec sa hotte bien remplie
- loto au mois de février
- vide grenier au mois d'avril
- la fête de l'école à la fin de l'année scolaire.

Grâce à ses manifestations, l'A.P.E récolte des fonds

pour participer au financement des sorties scolaires et événements culturels.

Nous tenons à remercier la mairie de Saint Félix Lauragais, le directeur de l'école du colombier : M.Costes, ainsi que toute l'équipe qui accompagne nos enfants.

Merci à l'ensemble des bénévoles de contribuer au bon déroulement des manifestations, toujours dans la bonne humeur.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter par mail : ape.stfelixlrgs@gmail.com ou suivre notre page facebook "APE du colombier de Saint Félix Lauragais"

Comité des Fêtes de La Pastourie



Après la traditionnelle galette des rois en début d'année, nous avons eu le plaisir de nous retrouver sur la place du hameau autour de grillades. Cette

première édition a été très appréciée de tous, le soleil de printemps ayant été au rendez-vous.

La fête de début octobre a connu un franc succès comme à l'accoutumée. La soirée soupe à l'oignon offerte fin novembre aux habitants de la Pastourie vient clôturer les festivités 2024.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

ARTS VAGABONDS

« Festival annuel du 12 au 15 septembre 2024 »



Notre festival 2024 en chiffres

50 artistes sélectionnés par un jury indépendant / 150 dossiers de candidature reçus.

23 lieux d'expositions

4 communes à visiter : St. Félix Lauragais, St. Julia, Puéchoursy, Le Falga.

Vernissage le jeudi 12 septembre au château de St Félix : environ 300 personnes présentes.

2 parcours fléchés, 2 nocturnes

Une invitée d'honneur : Mme Véronique Matteudi



31 peintres, 10 sculpteurs, 3 photographes, 5 plasticiens

Durant les 3 jours

Des lectures « flâneries inspirées » par l'écrivain Pierre Jean Brassac

Des ateliers d'initiation à la peinture Japonaise avec Monique Dessart (ateliers complets à chaque fois)

Des ateliers de calligraphie japonaise par Ckiko Imamura (ateliers complets à chaque fois)

1 graffeur : Bizo, qui a réalisé une fresque de 15 m² sur le mur de l'ancienne école de St Julia.

Un atelier pédagogique avec les enfants de l'école de St. Julia animé par l'artiste Catherine Thouroude
40 poissons en métal et mosaïque autour du bassin et 4 grands poissons réalisés par les membres du C.A.

Une petite librairie d'artiste au château de St Félix
Des locations de vélos électriques pour vagabonder de lieux en lieux.

Une soirée théâtrale avec la compagnie Je2scène
Des contes improvisés et des balades burlesques pour enfants par le comédien Simon Huart.

Une performance artistique avec le collectif «Lichen Lumen».

Une soirée danse avec l'association « Ainsi danse » et une soirée musicale avec un quintet à cordes « soul music, les Impromptueuses ».

Une tombola et une soirée de clôture au cinéma de Revel avec l'association les Z'allucinés: le film « Ricardo et la peinture ».

Durant tout le mois de septembre, exposition de Véronique Matteudi avec ses œuvres monumentales au château de St Félix Lauragais.

Bilan : environ 4000 personnes sur les 4 jours
La buvette/ guinguette mise en place par les Arts Vagabonds à St. Julia a réuni plusieurs centaines de personnes.

Le bilan de cette année est très positif, beaucoup de visiteurs et beaucoup d'acheteurs d'œuvres d'art des artistes exposants.

L'ajout de spectacles vivants enrichit le festival et ajoute une plus grande attractivité et une plus grande diversité dans nos propositions ludiques et créatives.

L'intégration d'associations locales (amis du patrimoine, bar associatif, club photo, comité des fêtes, ...) fédère les habitants des communes et contribue au rayonnement de notre manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous d'ores et déjà pour notre festival 2025 avec encore plus d'animations et de découvertes artistiques.

A bientôt
L'équipe des Arts Vagabonds



FESTIVAL DEODAT DE SEVERAC 2024 A SAINT-FELIX

Année record pour Saint-Félix puisque six représentations des Estivales s'y sont tenues cette saison, qui plus est, une météo plutôt clémente a permis un bon déroulement des concerts programmés en extérieur.



Le 27 juillet dans la cour du château, Vicente Pradal, Nadine Rossello, Eric Fraj, Marie Cubaynes et Morgan Astruc ont fait résonner avec Oltra Mar, les chants profonds de la Méditerranée.

Le lendemain 28 juillet, dans le salon rouge, deux artistes allemands, le baryton Tobia Berndt et le pianiste Johannes Tolle nous ont offert un récital exceptionnel de poésie chantée des œuvres de Robert Schumann.

Ainsi, parfaitement adapté aux concerts « plus intimes » le salon rouge a accueilli le 10 août deux duos d'artistes, lecture musicale du Romancero gitano Federico Garcia Lorca avec Coraly Zahonero de la Comédie Française et Vicente Pradal, puis Jazz et Tango par le japonais Izumi Tateno, au piano et son fils Janne Tateno, au violon.



En co-réalisation avec Les Amis de l'Orgue Grégoire Rabiny, le traditionnel concert du 15 août s'est tenu à la collégiale avec Jean Dekyndt, à l'orgue et Bernard Soustrot, à la trompette.

Une magnifique soirée nous a encore été offerte le 17 août dans la cour du château, Nuits, de W. A. Mozart, Hector Berlioz et Dimitri Shostakovich interprétés par Marie Cubaynes mezzo-soprano et l'Orchestre de Chambre Occitania.

Pour clôturer les Estivales, Madame Françoise Tinat, créatrice des stages d'été Piano chez Déodat de Séverac dans les années 1980, a présenté trois artistes : Delphine Bardin, Louis Guerin Lescop et Liliana Cattanéanu qui ont joué des pièces parmi les plus emblématiques du répertoire de Déodat de Séverac. Lors du cocktail qui a suivi, Françoise Tinat a été honorée par Monsieur le Maire qui lui a remis la médaille de Saint-Félix-Lauragais, et c'est à cette occasion que Jean-Jacques Cubaynes, directeur artistique du Festival, a annoncé son intention de se retirer progressivement au profit du ténor Xavier de Lignerolles et de la mezzo-soprano Marie Cubaynes.



LES AMIS DE L'ORGUE GREGOIRE RABINY

C'est après la déprogrammation in extremis du premier concert pour raison électorale que Pierre-Emmanuel Vaudiaux, notre organiste, nous a proposé et offert les Sérénades d'Été en cinq concerts de fin juillet à fin août. Artiste passionné, grand connaisseur de la période baroque, il a mis à l'honneur les plus grands compositeurs européens du XVII^e et XVIII^e siècle.

En coréalisation avec le Festival Déodat de Séverac le traditionnel concert du 15 août à la collégiale a été animé par le duo bien connu et très apprécié, Bernard Soustrot à la trompette et Jean Dekyndt à l'orgue. Pour le plus grand plaisir d'une assistance nombreuse.

Le dernier concert de la saison a été donné le 29 septembre par l'organiste britannique David Ponsford, professeur d'orgue à la Royal Academy of Music de Londres, grand amateur de la musique française du 18^e siècle.



Séduit par l'orgue historique Grégoire Rabiny, il espère revenir à Saint-Félix pour y enregistrer un disque. Il sera bienvenu.

LA COCAGNE

Quelle belle et exceptionnelle journée ce 31 Mars 2024

Comme chaque année, de nombreuses animations attendaient les visiteurs de notre Fête historique de la Cocagne.

Pour ne rien manquer de cette 48e édition, le dimanche de Pâques, et de ce voyage dans le temps, du Moyen Âge aux années 1930, les visiteurs ont pu vivre ces instants entourés de fanfare, musique, danses, chants, manèges, artisans, vieux métiers, défilé de costumes entre autres.

Quel bonheur pour tous les nombreux bénévoles de l'Association (120) d'accueillir ces 3000 visiteurs, 2480 entrées payantes. Cette journée a vraiment été un instant de partage et de joie pour toutes les familles et simples curieux présents.

L'animation autour du mât de Cocagne au cœur de la place centrale de notre beau village a eu un succès exceptionnel. Éclats de rire des petits et grands, défis qui n'ont eu cesse d'entraîner les vaillants et vaillantes ...



Nous avons également proposé la dégustation de notre millas (une matinée de préparation, cuisson, séchage, et une après-midi pour confectionner les oreillettes, la veille de l'événement).



Saucisses 200 kg, frites 300 kg, crêpes et breuvages divers. Tout était là pour les gourmands.

Les danses avec le Quadrille de la Belle Epoque ont rythmé ces moments festifs.

La Compagnie Harlequin ainsi que l'Association Les Lions de Guerre, ont transformé les jardins du château en un campement moyenâgeux durant toute la journée, armures, armes du XIVe siècle et spectacle envoûtant et foudroyant. On s'y croyait.

Et pour finir et clôturer en beauté cette journée mémorable, un grand défilé regroupant plusieurs époques mélangeant nos bénévoles ainsi que des visiteurs ayant voulu se costumer et se plonger dans l'univers d'antan.

Merci une nouvelle fois à toutes les personnes connues ou inconnues qui ont donné de leur temps pour que ces moments soient inoubliables. Grand bravo à nos couturières qui tout au long de l'année donnent de leur temps afin que nous puissions tous et toutes être dans nos plus beaux apparats ce jour de Pâques.



Une seule envie en ce qui concerne les membres de l'Association de la Fête Historique de la Cocagne, vous donner rendez-vous le **Dimanche 20 Avril 2025**, pour découvrir de nouvelles et magnifiques surprises.

Et pour finir en attendant de nouvelles aventures vertigineuses, toute l'Équipe du Bureau de l'Association Fête de la Cocagne, vous souhaite de très belles Fêtes de Fin d'Année, et une **Bonne Année 2025**.

GRAISSENS EN 2024 ET EN 2025

En 2024, comme en 2025 le Comité des Fêtes de Graissens reste et restera sur ses manifestations et ses dates habituelles.

- Pentecôte et sa traditionnelle fête avec la messe et l'apéritif animés par le groupe des Puylaurensols.
- Le 1er Dimanche de Septembre le Vide Grenier de LENCLAS qui attire toujours autant d'exposants et de visiteurs.

En 2025, notez bien sur vos agendas la fête de Pentecôte les 7 et 8 Juin et le dimanche 7 Septembre pour le Vide Grenier au lac de Lenclas.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour l'organisation de ces manifestations vous pouvez toujours nous contacter au mail suivant : comitegraisSENS@gmail.com

TRES BELLE ANNEE 2025



AUTAN EN FANFARE 2024

A l'occasion de la 12ème édition, l'Autan en Fanfare a accueilli 7 fanfares du 24 au 26 mai 2024 à Saint-Félix Lauragais.

Une centaine de fanfarons, venus des quatre coins de la France, ont animé les rues de notre village.

Au programme, des concerts endiablés gratuits sur la place du village tout au long du week-end, du vendredi soir au dimanche après-midi.

Des Food trucks ont assuré la restauration tout au long du week-end. Bonne humeur et ambiance festive restent les mots d'ordre de notre festival.

Le dimanche, la journée a été pensée pour les plus jeunes. Des ateliers de démonstration et d'initiation au cirque ont permis à nos bambins de se prendre pour des apprentis acrobates.

Notre festival a accueilli les "Mini Souci", fanfare de l'école de musique de Castelnaudary ainsi que le big band de Baziège pour terminer le week-end avec nous.

Pour les villageois ayant envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.

L'association Los Festivayres est fière de vous annoncer la date de la 13ème édition du festival :
les 16, 17 et 18 mai 2025

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-FÉLIX

Très récemment recomposé suite à une assemblée générale qui s'est déroulée en octobre 2023 et à laquelle de nombreux Saint-Féliciens étaient présents, le comité des fêtes de Saint-Félix-Lauragais se compose d'un nouveau bureau et de nouveaux membres actifs impliqués ayant une bonne expérience associative ainsi que des réseaux locaux. Ladite assemblée générale a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans le quotidien "La Voix du Midi Lauragais".

Fort de tout cela, le comité s'est attelé à proposer aux Saint-Féliciens et alentours des festivités sur le village tout au long de l'année.

C'est ainsi que le comité a organisé en février 2024 une soirée tartiflette sous forme d'un repas dansant. Ce fut un franc succès, nous avons affiché complet.

En juin 2024 une fête foraine s'est déroulée sur trois jours avec au programme concerts, disco-mobile et repas composé d'un cuisseau de veau à la broche. Pour une première, le comité s'en est plutôt bien tiré. Et ce, malgré la météo qui n'était pas de notre côté. Toutefois pour le repas les convives étaient au rendez-vous avec des tables remplies.

C'est donc encore plus motivé que le comité et ses membres souhaitent offrir au village, à tous ses habitants et alentours de nouvelles festivités. Une date est d'ores et déjà réservée pour le week-end des 20/21/22 juin 2025 pour renouveler les réjouissances de 2024.

Le comité y réfléchit, mais un évènement aura probablement lieu cet hiver.

Une assemblée générale se déroulera courant janvier 2025 afin de renommer un bureau. Nous vous y attendons nombreux.



COMITÉ DES FÊTES DE CADENAC

L'année 2024 se terminant, nous pouvons récapituler les manifestations organisées par notre Comité.

Tout d'abord, pour bien débiter la saison et prendre des forces, nous nous sommes retrouvés dans la bonne humeur autour d'une excellente table d'un restaurant de la région.

Le vide-grenier du 26 mai a pris le relais. Ce fut une réussite, exposants et visiteurs étaient au rendez-vous pour cette journée détente, avec pour objectif de réaliser de bonnes affaires.

Fin août, notre fête locale déplacée salle de la Jalabertie pour un loto qui a connu une franche réussite ; Le lendemain, les réjouissances se sont poursuivies avec un convivial repas réunissant plus de 150 convives, accompagné par une soirée dansante.

COMITÉ DES FÊTES DE LA JALABERTIE

Cette année encore, les 25 membres du comité des fêtes ont œuvré ensemble et réalisé de nombreuses activités qui permettent le maintien du lien, des rires et de la bonne humeur pour toutes celles et ceux qui pointent leur nez à la Jalabertie. Un rendez-vous incontournable reste évidemment le feu de la Saint-Jean où petits et grands des environs s'exercent à sauter au-dessus des braises vivantes et des flammes ardentes pendant que les moins téméraires les encouragent en croquant dans leurs morceaux de saucisses grillées.

La fête locale, le dernier week-end de juillet, a réuni autour du plat d'aligot, 180 convives ébahis par la magnifique « danse du saladier » qui marquait le début des hostilités culinaires. Si vous vous demandez ce qu'est « la Danse du saladier » pensez à réserver votre repas dès début juillet pour le découvrir.

N'oubliez pas que la fête c'est aussi le concours de belote (où la tricherie est interdite), le super loto (dont les lots vous laissent sans voix), le concours de pétanque (où s'affrontent les meilleurs joueurs de la région) et surtout la soirée dansante pendant laquelle vous pourrez non seulement observer Mme La Présidente se dé-

Dimanche, à notre grande satisfaction nous avons pu réintégrer notre église restaurée et resplendissante et à l'issue de l'office nous nous sommes recueillis auprès du monument aux morts.



Soyez tous remerciés pour votre engagement et votre dévouement, car grâce au bénévolat des jeunes et moins jeunes nous pouvons régulièrement animer notre section.

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2025, et en profitons pour vous donner le programme à venir :

17 janvier

Loto

27 avril

Vide Grenier

5,6,7 Septembre

Fête Locale

hancher sur des rythmes chaloupés mais également tous les membres du comité dont les qualités de danse ne sont plus à faire !!!! Et rien que pour ça, ça vaut le coup de venir....

On garde également en mémoire la 2nde édition du vide grenier, le 29 septembre, qui a réuni une soixantaine d'exposants. Ils ont proposé à la vente de véritables trésors que, malheureusement, les visiteurs n'ont pas toujours su apprécier à leur juste valeur !

Mais la bonne nouvelle est que vous pourrez certainement vous les offrir l'an prochain si vous venez avec un regard curieux et averti !

Enfin, nous voudrions mettre en avant l'innovation de l'année : le cinéma en plein air dans la salle des fêtes (car oui, sérieusement, il faisait trop froid le 7 septembre au soir pour rester dehors !)

Chacun a pu se régaler en regardant ce film qui correspond tout à fait aux bénévoles du comité des fêtes de la Jalabertie, car eux aussi, définitivement, ils ont « un petit truc en plus ».



Professionnels de Santé

MEDECINS :	Clément BOISSON Raphaël FELIU Alix BOTTE Camille SIDOBRE Tél : 09 73 03 30 82 sur Rendez-vous
PHARMACIE :	Olivier DARGELA - Tél : 05 61 83 00 75
CABINET D'INFIRMIERES :	Josiane REDON-MUCKENSTURM Karine BERNARD Eloïse IMPERIAL Nathalie COUTEREAU Tél : 05 61 83 05 55
KINESITHEREAPEUTES - OSTEOPATHE :	Benoît PUJOL Isabelle BRAAK Charlotte TELLA Tél : 05 61 83 61 60
PEDICURE – PODOLOGUE :	Nadège AVERSENQ - Tél : 05 62 57 97 68
ORTHOPHONISTE :	Sophie TOURNIERE - Tél : 07 86 08 34 53 Camille CARRE - Tél : 07 49 88 38 48
PSYCHOLOGUE :	Maryse FEZZANI - Tél : 07 81 27 76 78

Numéros Utiles

MEDECIN DE GARDE	3966 après 20h, week-end et jours fériés
SAMU	le 15
GENDARMERIE	le 17, le 112 ou 05 34 66 70 50
POMPIERS	le 18 ou le 112

Renseignements Utiles

MAIRIE :	SECRETARIAT : ouvert du lundi au jeudi De 8h à 12h et de 13h30 à 15h30 Le vendredi matin de : 8h à 12h, fermé le vendredi après-midi Tél : 05 61 83 01 71 – Mail : accueil@mairiestfelix.fr
ECOLE :	Le Colombier Directeur: 05 61 83 08 38 – Portable : 07 86 49 41 93 Cantine : 05 61 83 11 99 - Garderie : 05 61 83 37 35
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	Mercredi et samedi de 14h30 à 18h30 - Tél : 05 62 47 14 83 (toute l'année) - Mail : biblio.stfelix@gmail.com - Blog : bibliostfelix.blogspot.com
AGENCE POSTALE COMMUNALE :	du lundi au jeudi de 8h à 10h30 vendredi de 8h à 10h
FRANCE SERVICES :	du lundi au jeudi 10h30 à 12h30 -13h à 16h30 vendredi 10h à 12h30 - 13h30 à 15h - Tél : 05 36 09 09 91
CRECHE INTERCOMMUNALE DES PIEDS ET DES MAINS :	Le Colombier - Tél : 05 61 83 09 83
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL :	Au Château du 1er avril au 30 septembre - Tél : 05 62 18 96 99 Mail : documentation@auxsourcesducanaldumidi.com
KINESIOLOGUE	Aurélia BLACQUE BELAIR - Tél : 05 61 83 01 83
SOPHRO-REFLEXOLOGUE	Marie-Laure RAMADIER - Tél : 06 87 87 32 49
ÉNERGÉTICIENNE	Laetitia JULIAN - Tél : 06 95 53 09 93
EAU POTABLE	RESEAU31/SIEMN : 05 62 18 62 62
ASSAINISSEMENT COLLECTIF + EAU PLUVIALE	RESEAU31 : 05 61 17 30 30
ENEDIS COUPURE ELECTRICITE	09 72 67 50 21

SITE INTERNET



www.mairiestfelix.fr

PAGE FACEBOOK

